



Je suis expert en automobile

Je souhaite évoluer vers un autre métier
responsable de service après-vente automobile



MÉTIER

Le **responsable de service après-vente automobile** exerce au sein des garages et concessions automobiles ou de service maintenance des entreprises du secteur automobile.

Il garantit la qualité des réparations, dans le respect des normes des constructeurs et pour une meilleure satisfaction des clients. Il pilote une ou plusieurs activités de l'après vente automobile : atelier de maintenance, de carrosserie-peinture ou magasin de pièces de rechange et d'accessoires.

Il assure l'encadrement des équipes, l'organisation du travail et la gestion financière dans un souci d'optimisation et de performance. Selon son expérience et la taille de l'entreprise, le nombre de personnes à encadrer et les responsabilités financières sont très variables. Ce métier s'exerce sous le statut de salarié.

ACCÈS AU MÉTIER

Les candidats à ce poste ont tous une expérience préalable dans la réparation automobile.

FORMATION, CERTIFICAT OU DIPLÔME

Niveau BAC + 2

- BTS Maintenance des véhicules option A voitures particulières ;

Niveau BAC + 3

- Licence pro mention organisation, management des services de l'automobile.

Seules les certifications inscrites au RNCP lors de la rédaction de cette fiche, sont répertoriées.

Cette liste est susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations, consulter le site de France Compétences.

PARCOURS DE MOBILITÉ

L'expert en automobile peut évoluer vers le métier de responsable de service après-vente automobile car une partie de ses compétences est transférable vers ce métier. Son parcours et son expérience professionnels l'ont familiarisé avec la réparation automobile.

Son expertise technique et principalement ses compétences en évaluation des dommages, en estimation des réparations (coûts, méthodes), en négociation avec les garagistes sont des atouts qu'il peut valoriser.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier d'expert en automobile dont les compétences sont transférables pour l'exercice du métier de responsable de service après-vente automobile.

Activités de l'expert en automobile	Degré de transférabilité vers responsable de service après-vente automobile
Expertise technique	😊
Expertise juridique	😐
Activités de conciliation/médiation ou conseil	😊

😊 Fort

😐 Faible ou sous certaines conditions (niveau de responsabilité, d'autonomie...)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR/À DÉVELOPPER

- Management d'équipe (en fonction de son expérience antérieure dans ce domaine).
- Gestion commerciale d'un service.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

En bureau et en contact direct et permanent avec l'atelier et les clients.

AUTRES APPELLATIONS

- Responsable d'atelier de réparation automobile.



ALLER PLUS LOIN

- www.anfa-auto.fr
- www.leguidedesmetiers.com
- www.orientation-pour-tous.fr
- www.francecompetences.fr

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.